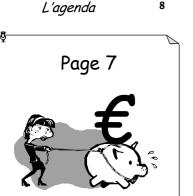
In Chanceenne



N° 47 - Avril 2009

_									,		
\boldsymbol{D}	Δ	N	S	^	E	- 1	N	 AA	F	D	0

Edito du Maire	1
Temps forts de la vie municipale	2
Une loge dans les vignes	3
Les Actu'tiles	4
Infos Pratiques	5
Programme travaux	6
Conseils municipaux	7



Budget 2009

Au mois de mars, le conseil municipal a voté le budget 2009. Compte tenu de la situation économique difficile, il a été décidé de ne pas augmenter pour cette année les taux d'imposition, malgré des dépenses de fonctionnement qui augmentent plus vite que l'inflation et les dotations.

En ce début d'année, les travaux d'enfouissement des réseaux ont été menés à leur terme, de même que la mise en place des nouveaux candélabres et la suppression des réseaux aériens qui donnent une nouvelle physionomie à la rue de la mairie.

Le ravalement de la mairie achève la rénovation de ce bâtiment. Ensuite viendront au deuxième semestre la livraison des logements et l'aménagement de la place de la mairie qui devrait terminer la rénovation du cœur de village.

L'avenir du bureau de poste, moins de dix-huit mois après son ouverture, est remis en cause par la direction de la poste. Toutes les solutions seront étudiées pour trouver un moyen de maintenir un service postal dans la commune.

Enfin, notons les festivités à venir: le groupe Tri Yann le 20 juin, le repas républicain du 14 juillet, la brocante de l'association des parents d'élèves et le concert de jazz avec le groupe Blackberry le 13 septembre.

Comme vous le voyez, tous ces projets montrent la vitalité de notre commune.

Bien Cordialement,

Le Maire, François LALOT



Les teMpS foRts de la vIe MunicIpale

équipe municipale organise un concours de décoration de boîtes aux lettres. Cette manifestation est ouverte à partir du 1^{er} mai 2009 jusqu'au 13 septembre 2009 et s'adresse à tous les habitants de Chançay.

Il suffit de s'inscrire :

En renvoyant le coupon d'inscription à: Mairie de Chançay concours « les boîtes aux lettres sortent de l'anonymat » rue de la Mairie 37210 CHANCAY

En téléphonant à la Mairie : 02 47 52 28 87 Il est possible de consulter le site du village de St Martin d'Abbat :

www.letterboxvillage.com, et celui de l'île de Groix ile-de-groix.info/photos.

Pour rendre compte de toutes les œuvres réalisées pendant la période du concours, une photographie de chaque boîte aux lettres participant à l'opération sera effectué par un

LES BOITES-AUX-LETTRES SORTENT DE

L'ANONYMAT

La commune de CHANÇAY organise un grand concours de décoration de boîtes aux lettres.

Une initiative originale qui fait appel à la créativité des habitants de notre commune.

A l'instar de St Martin d'Abbat, commune du Val de Loire devenue célèbre pour ses boîtes aux lettres, osons nous aussi, la créativité. Faites pousser votre talent, profitez des beaux jours pour vous transformer en artiste et surtout n'hésitez pas à impliquer tous les membres de votre famille.

Ce concours consiste à décorer sa boîte aux lettres en fonction de son inspiration, de son imagination.

Les boîtes aux lettres restent aux normes exigées par la poste.

membre du jury, afin d'être exposée à la salle des fêtes les 16-17-18 octobre 2009.

Lors de cette exposition, les habitants de Chançay, les enfants de l'école pourront élire par ordre de préférence trois boîtes aux lettres. Le dépouillement se fera en présence de membres du conseil municipal, de deux enfants et de deux habitants. Les résultats seront transmis en fin d'après midi le dimanche 18 octobre 2009. Ce même jour, le matin, nous organisons la « tournée du facteur », une randonnée à vélo afin d'admirer



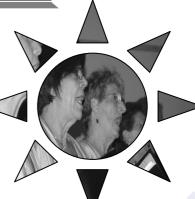




Médaille de Chançay remise au Maire, Alain Robert



Le 29 Mars, heureux étaient les aînés venus déguster le menu raffiné de M. Tardivon et offert par le CCAS. Merci à la Chorale et à Michel Paris pour



Une Loge dans les vignes

Petite histoire des loges de vignes

Sí rayonnantes une fois restaurées, les loges de vignes nous rappellent, pour celles qui subsistent aujourd'hui, qu'elles eurent leurs heures de gloire il y a quelques décennies. La discrétion de leur architecture nous permet de les découvrir émergeant au clphaur des vignobles.

À cette époque, le cheval était alors le seul moyen de traction du monde paysan.



La progression lente des déplacements était un souci de taille! Les attelages partaient souvent dès l'aube et ne rentraient qu'en fin de journée, exposés aux caprices météorologíques.

Ériger des loges s'avérait une nécessité pour de multiples raisons; elles permettaient aux vignerons de se restaurer à la mi-journée. Équipées la plupart du temps de cheminée, la présence d'un feu de sarments de vigne apportait chaleur et réconfort surtout en période de taille des vignes où le froid et l'humidité sont souvent de mise.

Pour celles d'envergure conséquente, les outils tels la charrue, la décavaillonneuse, le canadien... étaient dételés le soir et mis à

l'abrí, évitant ainsi les trajets du matériel lors du retour des chevaux à l'écurie.

Aujourd'hui, des rémi-********* níscences nostalgíques et poétiques de cette épo-

que nous restent en mémoire. Les loges de vigne deviennent des

valeur, notamment au sein de l'appellation Vouvray.

Michel Peltier. conseiller municipal



Les loges de vignes sont des éléments essentiels de notre patrimoine historíque et culturel. Ces modestes constructions, bâties au 19ème siècle, au mílieu des vignes, sont les rares témoins d'un mode de víe rural aujourd'hui disparu.

Néanmoins, certains propriétaires, conscients de leur valeur esthétíque et historique, restaurent des loges. Ainsi, la loge de la famille Peltier a-t-elle été restaurée à Chançay grâce au travail d'une association de réinsertion située à Château-Renault et à l'action du Pays Loire Touraine.



EXPOSITION PUBLIQUE

de photographies de loges de Vignes

Salle polyvalente du 26 au 31 mai

Les ActU'tiles



Dimanche 19 avril 2009 Chançay organise son nettoyage de printemps!

Des parcours sont proposés afin de ramasser les déchets jetés dans nos campagnes dans le but de préserver un environnement agréable pour chacun! Ainsi nous vous invitons à nous rejoindre le <u>dimanche 19 avril à 9h15</u> devant la salle polyvalente. Cette action citoyenne s'adresse à tous. Venez en famille!

Et n'oubliez pas de vous munir de gants

Un pot de l'amitié clôturera cette action!

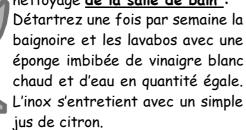


Repas Bio à l'école

Service Minimum

La loi impose à chaque municipalité d'organiser un service d'accueil minimum dans les écoles en cas de grève des enseignants. C'est pourquoi, la préfecture demande à chaque commune de produire une liste de personnes volontaires et indemnisées pour assurer ce service. Les personnes intéressées par cette mission peuvent se mettre en relation avec le secrétariat de Mairie.

En ce début de printemps, une astuce pour le nettoyage <u>de la salle de bain</u>:



Puits et forages domestiques : une nouvelle réglementation

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation depuis le 1er janvier 2009, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un PUITS, de déclarer cet ouvrage <u>en mairie.</u>

Ainsi, tout puits réalisé après le 1er janvier 2009 devra faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.



Potage de potimarron Poulet rôti Haricots verts Fromage de chèvre Compote de pommes Jus de raisin

Tous les produits étaient issus de l'agriculture biologique. De plus, les produits locaux ont été favorisés. Ainsi, les potimarrons et les pommes de terre étaient fournis par Marc Guyen de Limeray; les poulets par Vivianne Macheroux de Chançay; les fromages de chèvres par François Echerseau à Saint-Epain, les pommes et le jus de raisin par Eric et Martial Refour à St-Aubin-le-Dépeint.

Le vendredi 28 novembre 2008, Claude, le cuisinier a servi aux enfants un repas entièrement biologique.

Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils **devront être** <u>déclarés avant</u> <u>le 31 décembre 2009.</u>

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire, en reprenant les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Ce formulaire est disponible en Mairie ou <u>Téléchargeable sur Internet:</u>

http://www.developpement-durable.gouv.fr



InfOs PratIques

URBANISME



Bérénice Bouchat, Adjointe déléguée

Si la Mairie est votre premier interlocuteur pour vous renseigner sur les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre terrain, c'est bien la communauté de communes (CCV) qui est compétente aujourd'hui pour instruire votre dossier et proposer son avis au Maire.

Le plus souvent, vos travaux sont soumis à des formalités préalables qu'il convient de respecter pour éviter l'infraction au Code de l'Urbanisme, et donc les sanctions.

A chaque projet, son formulaire. Si vous envisagez des travaux de:

© Construction d'une surface supérieure à 20 m² tels que maison, annexe à votre habitation type préau, véranda, pergola, abri de jardin, auvent ou hangar = PERMIS DE CONSTRUIRE

© Construction inférieure à 20 m² tels que abri de jardin, véranda, poulailler, annexe...



Modification de façades (fenêtre, peinture des menuiseries, pose de vélux, ravalement de façades), Clôture, Division de Terrains (à partir d'un lot ou selon les cas)

= DECLARATION PREALABLE

DES FORMULAIRES sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur <u>www2.equipement.gouv.fr/formulaires</u>

PENSER A AFFICHER VOTRE DECISION MUNICIPALE SUR LE TERRAIN, c'est obligatoire.

petite enfance Le Relais Assistants

Maternels accueille les assistants maternels à la recherche d'information, les parents à la recherche d'un mode de garde ou souhaitant des informations

sur leur statut d'employeur.

Depuis janvier 2009, les assistants maternels ont la possibilité d'accompagner les enfants aux séances organisées avec le LUDOBUS L'animatrice, **Emilie Rochoux**, vous reçoit sur Rendez-vous à la mairie de Chançay le jeudi matin toutes les deux semaines.

Pour la contacter : 06 85 75 28 86, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi après-midi). www.cc-vouvrillon.fr

L'ANTENNE EMPLOI

pour les personnes recherchant un emploi, des informations sur les métiers, une aide dans l'élaboration de CV et lettre de motivation. Vous trouverez les annonces de l'ANPE et de nombreuses documentations.

Conseils et accompagnement personnalisé possibles sur RDV. tel: 02 47 29 01 72

ou

antennemploi@cc-vouvrillon.fr)

CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS POUR 2009

Pour les JOURS FERIÉS suivants :	les ORDURES MENAGÉRES seront collectées le :	les SACS JAUNES ET BLEUS seront collectés le :
Lundi 13 avril 2009	Mercredi 15 avril 2009	Samedi 18 avril 2009
Vendredi 1 _{er} mai 2009	Pas de changement	Samedi 2 mai 2009
Vendredi 8 mai 2009	Pas de changement	Samedi 9 mai 2009
Jeudi 21 mai 2009	Pas de changement	Samedi 23 mai 2009
Lundi 1 _{er} juin 2009	Mercredi 3 juin 2009	Samedi 6 juin 2009
Mardi 14 juillet 2009	Mercredi 15 juillet 2009	Samedi 18 juillet 2009
Mercredi 11 nov. 2009	Pas de changement	Samedi 14 nov. 2009
Vendredi 25 déc. 2009	Pas de changement	Samedi 26 déc. 2009

ProGraMme Travaux



Ravalement de la mairie

Les travaux de ravalement de la > Mairie sont achevés.

Nous avons fait rajouter, pour * garder l'esprit républicain, la devise LIBERTÉ ÉGALITÉ FRA-TERNITÉ, sculptée dans la 🛪 pierre, et positionnée au-dessus des fenêtres de l'étage. Le voca-

ble MAIRIE, initialement localisé au niveau de l'étage, a été descendu au rez-de-chaussée au-dessus de la marquise, et sculpté également dans la pierre. Les initiales R F ont été sculptées de part et * d'autre sur le soubassement de la lucarne.



Ces sculptures sont les dernières réalisées par Monsieur Samuel ²

Franceschi de la société Loire Rénovation, sculpteur de pierre et aussi pompier bénévole. En effet celui-ci quitte le métier de sculpteur pour prendre un poste de pompier dans le Var, il quitte donc la région. Nous le félicitons et lui souhaitons bonne chance.

Cœur de village

Commenceront en septembre les travaux concernés par le « cœur de village ».

La place a été repensée dans sa totalité. L'aménagement des espaces verts, parkings, passerelle conduisant vers le Mail, et autres circulations piétonnes... respecte les recommandations de l'Architecte des bâtiments de France.

Vers la fin novembre tous les travaux seront terminés. Nous

souhaitons que chacun profite au maximum de toutes ces nouvelles installations et réalisations.



Effacement des réseaux

La marquise a été repeinte dans un ton

La toiture a été nettoyée et traitée

pierre et les vitrages remplacés.

avec un produit anti-mousse.

Ces travaux sont en d'achèvement. L'enfouissement des réseaux,

Électricité - Téléphone - Eau potable -Éclairage public, est terminé.



Les trois logements sociaux, dont le suivi est assuré par Val Touraine Habitat, sont en cours de travaux et respectent le planning.

Gérard Guilloteau, 1er Adjoint

Se réalisent actuellement raccordements chez les particuliers concernés. Ensuite, interviendra la pose des huit candélabres - éclairage public remplaçant les poteaux actuels. Selon le planning du Maître d'œuvre, ces travaux devraient être achevés vers la mi avril.





ExTrAit des cOnsEils MunIcIpauX

19 Mars 2009

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

M. LOIR-MONGAZON, 2ème adjoint chargé des finances, présente le compte administratif 2008 qui laisse ressortir un excédent de 264.303,25 € en section de fonctionnement et un déficit de 57.124,84 € en section d'investissement.

COMPTE DE GESTION 2008 APPROUVE

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2008 DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL :

Affectation du résultat de fonctionnement 2008 qui est de 264.303,25 €. Le déficit de la section d'investisse ment est de 57.124,84 €. Les restes à réaliser sont de 159.349,91 € en dépenses et de 106.082,15 € en recettes. Le déficit global de la section d'investissement est donc de 110.392,60 €.

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix POUR) fixe comme suit les indemnités de fonction mensuelles brutes des élus à compter du 1^{er} avril 2009 :

M. François LALOT - Maire : 24,8 % du taux maximal de l'indice brut 1015 correspondant à la tranche des communes de 1 000 à 3500 habitants M. GUILLOTEAU 1^{er} adjoint - Melle BOUCHAT 4^{ème} adjointe: 12 % du taux maximal

M. BROSSIER 3^{ème} adjoint :10,6 % du taux maximal

M. LOIR-MONGAZON, 2ème adjoint: 8 % du taux maximal

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2009:

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2009, qui restent les suivants :

Taxe d'habitation: 14,39 %
Taxe foncière bâtie: 16,52 %
Taxe foncière non bâtie: 39,98 %

COMPTE ADMINISTRATIF (CA) 2008 BUD-GET Annexe ASSAINISSEMENT:

Le CA 2008 laisse ressortir un excédent de 346.789,84 € en section d'exploitation et un déficit de 510.511,64 € en section d'investissement.

<u>COMPTE DE GESTION 2008 BUDGET Annexe</u> <u>ASSAINISSEMENT</u> approuvé

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2008 DU CA BUDGET Annexe ASSAINISSEMENT:

Affectation du résultat de fonctionnement 2008 qui est de 346.789,84 €. Le déficit de la section d'investissement est de 510.511,64 €. Les restes à réaliser sont de 168.137,00 € en recettes. Le déficit global de la section d'investissement est donc 342.374,64 €.

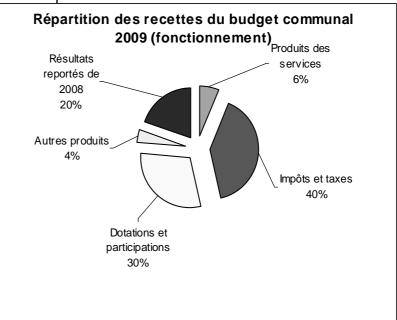
24 Mars 2009 — BUDGET 2009

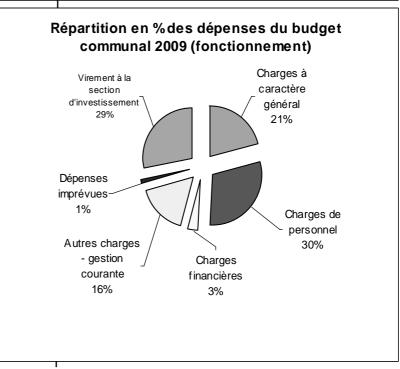
Voté par 14 voix POUR et 1 CONTRE, le budget primitif 2009 de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 781.700,65 € et en section d'investissement à la somme de 781.071,27 €.

Les principaux travaux d'investissement prévus en 2009 sont : l'achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux rue de la mairie, l'aménagement de la Place de la mairie dans le cadre d'une opération Cœur de Village, des travaux de voirie.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2009 :

Il s'équilibre en Section d'exploitation à la somme de 168.248,20 € et en section d'investissement à la somme de 617.585,64 €.







avril

19 Avril $\,$ Nettoyage de Printemps — RDV à 9h15 à la salle polyvalente

8 Mai Commémoration de la Victoire de 1945 — RDV au Mail pour le défilé jusqu'au monument aux Morts situé face à l'église

26 au 31 mai Exposition de photographies de loges de Vignes à la salle polyvalente de Chançay De 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches 3 et 10 mai Les Bons plants de Valmer de 10h à 19h

Dimanche 31 mai Randonnée pédestre organisée en partenariat avec le Pays Loire Touraine pour un parcours découverte de 3 loges de vignes — RDV à 9 h au Mail



juin

TRI YANN en Concert au stade de la Quintaine — renseignement auprès du bar restaurant « la Vigne » rue de la Mairie à Chançay — Entrée à partir de 26 €

20 juin Fête des écoles à l'Arboretum

27 juin Concert de la chorale Brenn'Notes au Mail à 15h

juillet

5 juillet Course cycliste

14 juillet Fête municipale au stade de la Quintaine









FÊTE MUNICIPALE du 14 juillet au STADE DE LA QUINTAINE

Cette année, le conseil municipal vous proposera un repas servi sous les tonnelles sur réservation à effectuer auprès de la Mairie.

Les bulletins d'inscription vous seront distribués avec la Chancéenne du mois de Juin. À bientôt...

« Jazz en Brenne et Cisse » vous fera découvrir le 13 septembre au Mail